

Avec « délices du 42 » rien ne sert de courir il faut rester dans le coin

Terroir. Site d'information innovant « délices du 42.fr » réunit sur le Web les acteurs de l'agroalimentaire qui font de la vente directe. Une sacrée vitrine des produits et savoir-faire du territoire.

Pourquoi aller chercher des escargots en Bourgogne alors que plusieurs héliculteurs en produisent de très bons dans la Loire. Où trouver dans le département de la bonne bière artisanale bien typée ou des événements autour du chocolat ?

Rien ne sert de courir, il suffit de se connecter sur « délices du 42 », un site destiné à assurer la promotion des produits du terroir, du savoir faire des artisans des métiers de bouche et à valoriser les produits Ligériens chez les restaurateurs. Piloté par le pôle agroalimentaire de la Loire, qui fédère les professionnels de la filière agricole et agroalimentaire, ce site recense entre autres les points de

vente directe de production fermière du département. C'est un plus pour les consommateurs qui ont choisi les circuits courts pour consommer local. Pour les professionnels c'est une belle vitrine : producteurs fermiers, artisans, restaurateurs et entreprises sont géolocalisés. Mais n'est pas adhérent qui veut.

Une charte de qualité

« Il s'agit d'aller vers l'excellence », comme l'a rappelé Georges Ziegler, vice-président du département de la Loire, lors du lancement officiel du site, lundi, dans le cadre majestueux de la Bâtie d'Urfé à Saint-Étienne-Molard. En effet, l'adhérent doit remplir les conditions exprimées dans une



■ Plusieurs adhérents de Délices du 42 se sont retrouvés à la Bâtie d'Urfé pour le lancement officiel du site Internet autour du président du Pôle agroalimentaire André Duvernoir. Photo Yves Salvat

charte très précise et bien sûr s'acquitter de son adhésion au pôle agroalimentaire et participer aux frais de fonctionnement du site (66 euros par an). « Une participation modeste » comme le précise ce brasseur de la Loire qui a vu sa notoriété grandir en quelques clics.

Ce site a absorbé mon panier.com qui était peu mis à jour. Soutenue par les chambres consulaires, la Région, le Département, Saint-Étienne Métropole, la démarche devrait séduire les communautés de pays qui n'ont pas encore apporté leur participation comme le

Forez ou le Roannais. L'outil est attractif et consultable depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Il réunit d'ores et déjà 80 adhérents et possède sa page Facebook. ■

M.G.

Site Internet :
www.delicesdu42.fr